

SEANCE ORDINAIRE DU 29 avril 2026

L'an deux mille vingt six le vingt neuf avril à dix-sept heures, le conseil municipal dûment convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Régis Bourelly, Maire.

Présents : Mrs Bernard Molhérac, Jean-Claude Naud, Jean-Pierre Sahun, Philippe Rouveyrol, Christian Protche.

Mmes Caroline Vicini, Cathy Touchard, Anne Rannou, Michèle Bouillot, Roselyne Le Van.

Mr le Maire informe le conseil municipal que les services de la Préfecture ont demandé que la commission d'appel d'offres soit composée de 3 titulaires et de 3 suppléants en plus du Président.

Il demande que cela soit rajouté à l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité et voté ainsi :

Commission d'appel d'offres :

Président : Bourelly Régis

Titulaires : Molhérac Bernard, Sahun Jean-Pierre, Naud Jean-Claude

Suppléants : Protche Christian, Rouveyrol Philippe, Touchard Cathy.

Lecture du conseil municipal précédent par Mr le maire, et accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Madame Caldas Martine, secrétaire générale, donne lecture du compte administratif :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 890 260.81€

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 956 142.67€

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 408 274.49€

Les recettes d'investissement s'élèvent à 255 649.93€

R.A.R : 30 000€

Affectation des résultats :

<i>Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement compte 002</i>	<i>66 957.69€</i>
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté compte 001</i>	<i>81 087.21€</i>
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	<i>111 087.21€</i>

Mme Caldas, explique que le compte de gestion est le miroir du compte d'administration. Ces deux documents sont point pour point identiques. Cette dernière propose de reporter l'affectation des résultats au budget primitif.

Mr le Maire quitte la salle pour le vote du CA.

Le CA, le compte de gestion et l'affectation des résultats sont acceptés à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2026

Mr le Maire donne lecture du BP 2026.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 887 757.69€

Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent à 394 382.21€

Le Budget 2026 est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Mr le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des questions.

Mme Le Van s'interroge sur la gestion de l'eau par la Communauté de Communes.

Mme Le Van signale qu'on lui a signalé que le barillet du cabinet médical fonctionnait mal.

FIN DE SEANCE : 18h.